12. 8. 1941

V COMBATTRE V

C. W. O. II
BG
111
C. 2. G. M.

FAITES CIRCULER MEFIEZ-VOUS DES MOUCHARDS
NE DITES JAMAIS DE QUI VOUS TENEZ CE BULLETIN N° 24

LE PLAN D'ORGANISATION DU BOCHE BOLLACKER ET DE L'EMBOCHÉ CAPRASSE

S'il y a encore des gens qui croient que les soi-disantes organisations tolérées par les boches ne sont sous tutelle absolue des envoyés d'Hitler et qu'elles n'en reçoivent pas les directives desquelles elles ne peuvent aucunement se départir, qu'elles lisent les deux documents que nous reproduisons ci-après et elles seront certainement convaincues que la C. G. T. erzat et l'U.T.M.I. fantômatique dépendent entièrement des boches et ne peuvent faire que ce que les boches édictent :

MILITARBEFEHLSHABER
in Belgien und Nordfrankreich
Militarverwaltugschef

Dienststelle Dr. Hellwig

Brüssel, den 1 Juli 1941.
Boulevard de Waterloo, 34.

A LA CONFEDERATION BELGE
DU TRAVAIL, BRUXELLES.

Ainsi que j'en discutais déjà avec M. CAPRASSE, il est nécessaire pour dresser un plan précis d'organisation de l'ancienne et actuelle institution des Centrales, d'envoyer une circulaire à toutes les Centrales respectives.

A cette occasion, je voudrais attirer une fois de plus l'attention des Centrales sur les obligations qui découlent de la désignation d'un observateur. Je vous prie donc de multiplier la circulaire ci-jointe et de l'envoyer immédiatement. Pour les Centrales qui ne fonctionnent plus, les réponses aux questions posées doivent être données par la section la plus importante encore en activité.

Je vous prie de traduire la circulaire ci-jointe.

I.o. — W.g. S. Bollacher.

TRADUCTION

PLAN D'ORGANISATION

Je vous prie, par retour du courrier, endéans les trois jours de la réception de cette circulaire, de répondre aux questions suivantes aussi bien en ce qui concerne la situation au 10 mai 1940 que de la présente :

A. — 1) Combien d'employés.....
(suivent 27 questions).

ATTITUDE EN PRESENCE DE L'OBSERVATEUR

L'attention doit être portée sur le fait que les obligations qui découlent de la nomination d'un observateur ne sont généralement pas observées. Comme vous le savez, les Centrales, leurs sections régionales ou sections, ainsi que les administrateurs-délégués des V.Z.W.O. ou coopératives, etc., doivent me renseigner à temps, en ma qualité d'observateur, avant que

1) les délibérations du Bureau, les réunions du Comité Exécutif ou les assemblées générales n'aient lieu (dans ce cas l'ordre du jour doit être préalablement soumis).

2) des décisions ne soient prises ou, avant qu'il ne soit pris position sur des résolutions vis-à-vis des syndicats ou sur des questions sociales et politiques.

3) une pièce quelconque ne soit publiée, soit des communiqués de presse ou des circulaires aux membres.

4) avant de disposer d'une partie ou de la totalité de votre avoir.

La non-observation de ces directives fixées par le chef de l'Administration militaire, est considérée comme du sabotage et je sévirai avec rigueur contre les coupables.

L'ADHESION A L'UNION

Il est nécessaire que les Centrales et les sections donnent plus de publicité à l'adhésion à l'Union. Par conséquent, l'adhésion à l'Union doit être mise clairement en évidence par des cachets sur les lettres, circulaires et autres communications écrites.

W.G.) Dr. Bollacher.

Et les domestiques de la C. G. T. et de l'U.T.M.I. obtempérèrent naturellement, comme des plats valets qu'ils sont, aux ordres de leurs maîtres.

Et ce sont ces ignobles individus qui se sont mis en tête d'entraîner les travailleurs dans les syndicats boches !

Ils sont pire que des criminels : ce sont des imbéciles de toute première grandeur.

V V V V V V V V V V

EUX ET NOUS

Les plumitifs au service de l'occupant, ont inventé un nouveau qualificatif, dont ils usent et abusent.

Fréquement, le mot « attentiste » ou « attentisme », au singulier comme au pluriel, est inséré dans les articles qui paraissent dans la presse embochée.

Le choix de ce qualificatif n'est guère heureux, car ceux qui s'en servent sont eux-mêmes de vulgaires « attentistes », car ils attendent un tas de choses.

N'attendent-ils pas toujours que les nazis leur disent en quoi consistera cet ordre nouveau dont on nous rabat les oreilles depuis plus d'un an ?

N'attendent-ils pas la victoire des allemands pour pouvoir donner libre cours à leur appétit vorace pour occuper emplois, mandats, etc.?

N'attendent-ils pas journellement les mots d'ordre de la «Komandatur» pour la rédaction de leurs articles ?

Quant à nous, nous ne nous cachons pas, NOUS ATTENDONS IMPATIEMMENT NOTRE LIBERATION pour pouvoir respirer librement, nous exprimer librement, nous réunir et écrire librement.

Qu'on ne confonde donc pas eux et nous au point de vue **«attentiste» ou «attentisme».**

U.T.M.I. : **U**nion des **T**ravailleurs **M**uselée et **I**nféodée..

CHE ! L'U.T.M.I.

On nous affirme qu'à la Fabrique Nationale d'armes de guerre à Herstal, on inflige pour les moindres fautes des amendes d'un taux invraisemblable.

20 fr., 50 fr. pour des pecadilles et même jusqu'à deux cents francs pour une absence non justifiée !

Nous croyons cependant nous souvenir qu'il y a en Belgique une loi interdisant de retenir plus d'un cinquième du salaire. Les Allemands s'en foutent, c'est évident. L'U.T.M.I. s'en fout tout autant, car on attend toujours sa première protestation contre la violation, par les Boches, des lois de production ouvrière.

Et dire que les andouilles qui la dirigent... d'après les instructions que leur donnent les Allemands, prétendent n'avoir en vue que les intérêts des travailleurs !

Bande de farceurs, va.

L'OFFICE NATIONAL DE LA TRAHISON

L'Ancien O.N.P.C. a été rebaptisé Office National du Travail, en raccourci O.N.T. ce qui justement signifie Office National de la Trahison, sa principale fonction est de fournir des hommes à l'ennemi.

A preuve, le compte-rendu ci-après d'un discours adressé le 16 juillet 1941 par le Dr Schulz, le maître allemand du sieur Wervilgen, secrétaire général traître du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale :

Etaient présents : l'autorité allemande, représentée par M. le Dr Schultz, un délégué du Commissariat à la Restauration nationale et les Commissaires provinciaux, le Directeur général de l'O.N.T., les Directeurs de Divisions, et les Directeurs des Offices du Travail.

—

M. Schultz parlera d'abord des généralités, puis du placement en Belgique et en Allemagne.

Généralités :

En juin 1940, il y avait 600.000 chômeurs en Belgique; antérieurement à cette période le chômage était encore plus important. Actuellement on compte encore 100.000 chômeurs de la catégorie A et 30.000 de la catégorie B. Il faut faire en sorte de pouvoir cesser l'indemnisation : il faut trouver du travail pour les chômeurs.

L'Allemagne a connu une situation analogue; elle a dû livrer la bataille du du travail (en préparant la guerre. N. D. L. R.). Faire la même chose avec énergie.

Avant la guerre, les partis politiques (socialistes, démocrates chrétiens, libéraux même) disaient faire des efforts pour résorber le chômage. Aucun n'a tenu ses promesses.

Nous devons essayer de le faire nous-mêmes. Nous faisons appel à vous pour atteindre ce but et réaliser cette tâche.

Il y a cinq catégories de chômeurs:

1) LES APTES COMPLETEMENT, à placer dans n'importe quelle industrie et dans n'importe quel pays. (Surtout là où il pleut des bombes. N. D. L. R.).

2) LES APTES COMPLETEMENT, mais qui ne peuvent émigrer, ceux par exemple qui sont liés par une mission spéciale, la maison ou la famille.

3) CEUX QUI NE SONT PLUS APTES A N'IMPORTE QUEL TRAVAIL: les vieux et les déficients.

4) LES CHOMEURS PARTIELS, qui sont occupés à temps réduit.

5) LES INVISIBLES (C. B. en partie), fils de paysans, employés avec ressources, ceux qui trouvent du travail sans passer par l'institution.

PREMIER GROUPE : Il faut faire un effort absolu, donner un temps limité pour chercher du travail n'importe où. Il y a de la mauvaise volonté. Il faut mettre tout en œuvre pour réoccuper. Si le chômeur refuse, il faut user de moyens de coercition. Classer dans les asociaux. **Ils seront mis dans des camps,** où les travaux sont très durs et les salaires très bas et défavorables.

Les Commissaires provinciaux à la Restauration doivent veiller à trouver des travaux appropriés. Si les chômeurs refusent, retrait des secours. **Ils n'ont pas le droit de manger,** il faut leur dire sans réticence; ceux qui résisteront seront considérer comme **grévistes et saboteurs;** dans ce cas, il y aura **intervention immédiate de l'autorité militaire.** Il y a donc lieu d'avoir une liaison étroite avec l'Oberfeldkommandantur.

Il faut reclasser dans le premier groupe les asociaux qui manifestent le désir de travailler normalement en Allemagne, en France et en Belgique.

***

DEUXIEME GROUPE: **Ceux qui sont liés au domicile :** Faire usage à l'Office de la Compensation Régionale — transférer d'une région à une autre. Si l'arrêté ne donne pas pouvoir pour prendre ces mesures, les O.F.K. convoqueront les chefs d'entreprises avec les Directeurs des Offices du Travail et les Chefs de la Werbestelle.

***

TROISIEME GROUPE : **Vieux et déficients :** Les Sociétés et entreprises doivent être reconnaissantes aux ouvriers qui ont travaillé trente ans et plus dans leur maison. Il faut classer ces ouvriers par catégories. **Nous interdirons** aux employeurs de jeter les vieux travailleurs à la porte. Si le cas se présente, **nous sévirons contre eux.**

Nous leur ferons comprendre par des moyens appropriés, la reconnaissance qu'ils doivent aux vétérans actuellement inoccupés en Belgique.

Si ces vieux ouvriers le désirent, il est encore possible de les occuper en Allemagne.

Nous avons proposé au Ministère des Affaires Economiques pour que tout employeur occupant 100 travailleurs licencie **deux femmes** et les remplace par **quatre vieux.**

***

QUATRIEME GROUPE : **Chômeurs partiels.** — Le chômage partiel doit disparaître. Il ne peut subsister que dans certaines industries à caractère national telles **le textile** et le **vêtement.** (des exceptions : femmes mariées, consacrer économiquement partie au ménage et partie au travail).

Il ne faut pas autoriser les industriels à travailler à temps réduit. Il faut mettre fin à ce régime. On doit travailler 48 heures par semaine. Des mesures seront prises pour que ces ouvriers ne quittent pas la Belgique. Un arrêté va sortir défendant le travail à temps réduit et défendant de licencier les vieux. (Pourquoi ces exceptions pour le **textile** et le **vêtement ?** Parce qu'on y travaille uniquement pour les boches. N. D. L. R.).

***

CINQUIEME GROUPE : **Les invisibles.** — Cat. B. Il faut faire en sorte de les repérer et de leur demander de se faire connaître. Il ne peuvent pas vivre au crochet de leurs parents. On doit leur faire comprendre le besoin qu'ils sont de se faire inscrire à l'Office du Travail.

Grâce à ces mesures, il est possible d'arriver à une réduction effective du chômage.

(Suite en quatrième page)

VOLEURS ET PLAGIAIRES

De même que les voleurs ne savent généralement utiliser sérieusement le produit de leurs rapines, les trouillards vaniteux qui ont, avec l'aide des Boches, voler les Centrales, ne savent que faire du fardeau qu'ils ont sur les bras.

Ils pondent bien des rapports et des circulaires qui répètent inlassablement «qu'il fallait sauver tout ce qu'on pouvait sauver», qu'ils n'ont pas voulu abandonner les travailleurs et patati et patata, mais de l'action, de la virilité en face des Allemands, point.

En matière de «sauvetage», ils n'ont sauver que leur peau méprisable et leurs traitements qu'ils se paient avec l'argent extorqué.

Et s'ils disent n'avoir pas voulu abandonner les travailleurs, ceux-ci, plus dignes et plus fiers que les vils laquais qui voudraient les diriger, leur tournent carrément le dos.

Les pantins des Centrales asservies ont cependant été autorisés à proclamer que l'augmentation des salaires de 8 p. c. et la majoration des allocations familiales décrétées par les Allemands, avaient été obtenues grâce à eux !

Ils ne s'en font pas faute et la Centrale des Métallurgistes erzat a lancé récemment une longue circulaire dans laquelle elle tente d'expliquer ce qu'est l'U.T.M.I. et ce qu'elle veut. Au total, c'est un double zéro, puisque comme chacun le sait, tout est subordonné à ce que les Allemands eux-mêmes autorisent.

Dans l'espoir de tromper les travailleurs, cette circulaire est présentée sous la forme qu'utilisait la véritable Centrale des Métallurgistes, avant le 10 mai, pour ses imprimés et papiers à lettres, de telle sorte qu'on peut dire que Longville et ses comparses sont non seulement des voleurs, mais aussi vulgaires et répugnants plagiaires.

LES « GRANDES FIGURES » DE HUY ET ENVIRONS

Certains s'étonnent de l'attitude ignoble de quelques individus de Huy et environs, plus boches que les boches eux-mêmes, à plat ventre devant l'autorité occupante qui exploite leurs vilénies et ne peut, dans son for intérieur, que mépriser ces traîtres à leur patrie, que la soif de l'argent pousse à accomplir les actions les plus basses. Cependant, quand on remonte un peu dans le passé, quand on fouille quelque peu la vie de ces personnages, il n'y a pas lieu d'être trop surpris de leurs agissements. Jugez-en par les brèves biographies des principaux personnages en vue dans le clan des valets du heer Doctor Claus et ses séides.

1) **DUPONT.** — Actuellement grand maître à la direction du roulage et distributeur du carburant. Libraire, qui a d'abord joué au bourgmestre, secrétaire communal, commissaire de police et grand chef du ravitaillemnt de la ville. Potentat sans vergogne, primaire sans aucune compétence, il a voulu, avant guerre, faire la pluie et le beau temps dans toutes les sociétés sportives et autres, qu'il a abandonnées les unes après les autres, quand il a vu qu'on ne le gobait nullement et qu'il n'y avait pas d'argent à grapiller pour payer ses traites protestées; car, c epersonnage a eu très fréquemment l'honneur du Moniteur des protêts pour avoir oublié le payer ses dettes.

Ancien combattant de 1914-1918, croix de feu, ce rénégat est aujourd'hui un chien couchant vis-à-vis de ceux qui ont fait couler le sang de ses frères d'armes.

Il a abandonné à sa digne épouse la direction de son comptoir, et elle s'entend très bien, elle aussi, à faire entrer l'argent dans sa caisse, à cause de ses multiples relations, de son affabilité d'arrière-boutique, de son sourire de café-concert. Dans les classiques, elle ne connaît que Molière, parce que Sganarelle est le portrait fidèle de son auguste époux, le «cocu magnifique».

Du temps de la splendeur de Rex, le cynique Dupont, voyant là une veine à exploiter, s'est lancé à corps perdu dans ce parti manifestement vendu à l'Allemagne. Quand Degrelle a vu son étoile pâlir, Dupont a été l'un des premiers à le trahir, à tel point que lors des dernières élections législatives, il a envoyé un chèque au fonds de propagande de l'Association libérale, en inscrivant au verso la motion suivante : «Pour combattre Rex». Dès qu'un navire est en perdition, les rats sont les premiers à se sauver.

Dans le courant de l'été 1940, Dupont, Péterbrouck et Frédéric ont organisé des caravanes d'autocars pour le Midi de la France, pour rapatrier nos jeunes gens. Ils ont surtout ramené des adultes, moyennant grosses finances ; ils ont exiger 20 francs par lettre à poster en France et il y en eut des milliers. Qu'avez-vous fait, beaux Messieurs, de tout cet argent ? Avez-vous seulement payé les autocars ? Allons, rendez vos comptes, et n'oubliez pas surtout de produire vos factures personnelles, puisqu'aussi bien, aujourd'hui encore, il n'y a, pour vous, aucune limite à la consommation de carburant.

2) **POTH.** — Autre ancien combattant de l'autre guerre et garde du Rhin, pendant l'occupation de la Rhénanie par les Belges. Espèce d'aventurier-traîne-misère tombé à Huy on ne sait d'où ni comment. A dit pis que pendre des Allemands, allant jusqu'à accuser publiquement une accoucheuse allemande d'avoir à dessein estropié son fils à sa naissance. Aujourd'hui, ce beau sire est au bureau du chômage et embauche pour l'Allemagne nos ouvriers et ouvrières, les pilotant même jusqu'à destination. Son digne fils, lui, se borne à espionner ses professeurs et ses condisciples, quitte à débiter les plus flagrants mensonges quand il n'a rien d'autre à rapporter à ses maîtres de la commandanture.

3) **RULOT.** — Inspecteur-vétérinaire au service de l'Etat belge, et aujourd'hui, surtout de l'occupant. Sa vie est une suite de trahisons. Trahison que son mariage avec sa femme actuelle, puisque, pour l'épouse, il a dû verser une forte somme à une bruxelloise à qui il avait fait des promesses trop formelles. Trahison que son passage du libéralisme le plus mangeur de curés au catholisme le plus papelard et le plus obséquieux. Trahison que son attitude actuelle. En effet, bien qu'embusqué à 30 ans pendant l'autre guerre, se bornant alors à faire des certificats à coups de billets de cinq marks, cet orgueilleux personnage fut chargé, grâce à ses manœuvres habituelles empreintes de duplicité et de couardise, de récupérer en Allemagne, des chevaux... et du mobilier, des tapis, des tableaux qui garnissent encore sa demeure. Revenu au pays et bien que n'ayant jamais tenu un fusil que pour chasser avec des charognards, ce caméléon fut bombardé, on ne sait à quel titre, président de la garde du Rhin. Aujourd'hui, escamotant son passé, honteux de ses décorations qu'il n'ose plus arborer, il va se prosterner fréquemment à la kommandanture, se plie en quatre aux expertises pour donner des explications à son maître allemand, veille avec un zèle qu'on ne lui connaissait pas, à l'exécution des ordres vexatoires et illégaux des embochés de la corporation agricole qui donne ses directives aux non moins embochés du Ministère, allant même jusqu'à se faire l'accusateur public, à côté de l'officier vétérinaire allemand, quand un vétérinaire de sa province ose passer outre de certaines instructions, dans l'intérêt de l'agriculture. Peut-on tomber si bas, quand on est bouffi d'orgueil et que l'on se croit si haut ?

4) **LABAYE.** — Fermier à Jehay-Bodegnée. Ferme de plus de cent hectares, dont le propriétaire est le plus ancien régime que l'on puisse imaginer, devant qui Labaye rampe et joue double jeu, comme toujours.

Pendant la guerre 1914-18, Labaye a nourri et hébergé des Allemands, pour traquer les pauvres Belges qui lui auraient dérobé quelques épis. Ce qui ne l'a pas empêché alors d'être convaincu avoir donné du froment à son bétail. damné à 500 marks d'amende, pour Engraissé déjà de la misère publique, ce triste sire a osé réclamer ses 500 marks comme dommages de guerre.

Labaye est un repris de justice, peu avant le 10 mai 1940, il a été condamné par le tribunal de Huy, pour infraction au règlement relatif à la stomatite aphteuse. Jugeant la peine insuffisante, le ministère public a interjeté appel. Dès le déclanchement de la guerre en Belgique, il a profité de la panique et de l'absence des propriétaires, pour accaparer de formidables quantités de denrées pour bétail et de carburant. Pour convaincre les gardiens provisoires, il employait alors cet argument : « Si vous ne me mettez pas ces marchandises, les Boches les prendront quand même ». Pour ces escamotages, Labaye est encore sous le coup de poursuites judiciaires.

(Suite en quatrième page)

V V V V V V V V V V

Voici une petite histoire qui comporte une morale

Dans une petite ville de Moravie, les Allemands avaient transmis à la population toute une série de questionnaires assez longs et assez compliqués à remplir. Les habitants se consultèrent et il parut bientôt que la plupart d'entre eux étaient soudain devenus complètement idiots .Personne ne comprenait quoi que ce soit aux questions posées. Pas un seul questionnaire ne fut rempli convenablement.

Les Allemands étaient furieux. Ils publièrent des explications détaillées, commentant les questions posées. Le résultat fut que des centaines de personnes firent la queue devant les bureaux pour demander des explications au sujet des explications...

Finalement, les Allemands croyaient devenir fous et ils durent faire venir du personnel supplémentaire pour s'occuper de la question.

L'OFFICE NATIONAL DE LA TRAHISON

(Début deuxième page)

Il ne faut plus donner du pain aux chômeurs récalcitrants. Si vous réussissez, vous aurez la reconnaissance de cette population et de milliers d'autres personnes (Ainsi que de Hitler-la-guerre. N. D. R.).

DEUXIEME CHAPITRE. PLACEMENT EN BELGIQUE

Il y a encore 80.000 chômeurs en Belgique. Ces dernières semaines, on a noté une réduction de 28.000 unités. Je suis content du résultat et remercie les services du Placement pour l'Allemagne, la France et la Belgique.

IMPORTANT : Vous pouvez prendre des mesures immédiates pour placer des vieux travailleurs handicapés sur les chantiers pour la construction de champs d'aviation, **mais autant que possible, à proximité de leur domicile.**

***

MINES : Actuellement, l'Europe a besoin de charbon. Continuez donc vos efforts pour la Campine. Effectuez de nouveaux transferts du Hainaut. **L'arrêté relatif aux trois mois de préavis doit être rigoureusement respecté.** Depuis son application, 1.400 mineurs ont quitté la Campine. Ceux qui ne respecteront pas le préavis de trois mois seront considérés comme grévistes. Les O.F.K. exigeront leur réintégration chez les employeurs.

M. Schultz dit encore que, depuis les 14 mois qu'il est en Belgique, il a fait son possible pour avoir une collaboration. La patience a des bornes. Ceux qui sont responsables de frictions seront déchargés de leurs fonctions. Chacun doit faire son devoir.. «Il reste des difficultés, mais nous les vaincrons ».

« Si vous travaillez loyalement, plus tard nous vous récompenserons ». (Les Autorités belges aussi, en vous faisant fusiller pour crime de haute trahison. N. D. L. R.).

A l'Est, ajoute M. Schultz, les uniformes gris combattent la peste bolcheviste dans l'intérêt de l'Europe. Il faut considérer la collaboration des Allemands, car ils se battent aux frontières russes pour vous. (Pour nous ? Non! Pour Hitler et sa clique. N. D. L. R.).

La propagande anglaise et anti-allemande **est faite en faveur de la Russie.** Il faut la bannir de l'Europe.

Le Bolchevisme détruit l'intelligence et l'Eglise. En Ukraine, 1.500 prêtres furent tués et il faut mettre toutes nos forces disponibles en ligne. Ceux qui ne nous aident pas sont des amis du Bolchevisme.

Collaboration signifie travailler ouvertement pour l'Allemagne. (Non! Pour Hitler et nous ne le voulons pas. N. D. L. R.).

Les jeunes disponibles doivent partir pour l'Allemagne. Les mesures sont prises contre ceux qui rompent leur contrat. Ceux qui sont en congé ne peuvent le prolonger sans autorisation spéciale. Nous seront généreux envers ceux qui acceptent de retourner en Allemagne. (Pour se faire massacrer. N. D. L. R.).

Il faut aussi faire le nécessaire pour empêcher l'embauchage noir.

Il faut collaborer partout pour le recrutement en Allemagne, comme les Offices que j'ai cité en exemple. (A bas les traîtres! N. D. L. R.).

175.000 ouvriers vous sont déjà reconnaissants (Les milliers de tués aussi sans doute! N. D. L. R.) Ils ont épargné une distribution de secours pour une somme de fr. 500.000.000 et ils ont déjà réalisé 400.000.000 de frais d'économie.

Certains milieux anglophiles, associations d'officiers, etc., font pression sur vous.

« Continuez votre chemin en vous libérant moralement de l'influence anglaise. Travaillez avec nous. Nous avons une tâche importante à remplir dans l'intérêt national ».

Nous disons aux fonctionnaires du Ministère du Travail et aux agents de l'O.N.T. qui n'ont pas le courage de manifester leur résistance aux ordres du Dr Schultz, qu'ils sont des lâches et des traîtres, et qu'ils seront châtiés après la guerre.

PRECISIONS

Au sujet de l'article que nous avons publié dans le numéro 22, concernant l'aide apportée par les Offices du Travail pour envoyer de la main-d'œuvre en Allemagne, on nous fait remarquer d'une part, «que plus de la moitié du personnel des O. T. est affecté au service du contrôle des secours alloués aux personnes en état de besoin », et, d'autre part, «que le recrutement d'ouvriers belges pour l'Allemagne est assuré par les bureaux d'embauchage allemands».

Sans doute, sans doute, mais lorsqu'on voit des directeurs comme celui de Charleroi, par exemple, se faire l'interprête aveugle de la politique de dépeuplement de nos entreprises, pratiquée avec cynisme par le heer Doctor Schulze, lorsqu'on sait que des agents font tout ce qu'ils peuvent pour entraîner des ouvriers à s'embaucher en Hitlérie, on se doit de les dénoncer et d'indiquer le châtiment qui les attend.

Nous savons évidemment bien que tous les agents des O. T. ne sont pas pro-boches et la preuve c'est que nous en trouvons partout pour nous renseigner sur ce qui se passe dans les coulisses des Offices.

Au surplus, notre article ne visait que «les agents des O. T., que leur obéissance rend complice» et rien que ceux-là.

LES « GRANDES FIGURES » DE HUY ET ENVIRONS

(Début troisième page)

Aujourd'hui, ce forban est le plus vil flagorneur des occupants et de tous ceux parmi les Belges qui se vautrent à leurs pieds. Il est devenu, cet ignare, président cantonal de la corporation des traîtres et palpe de ce chef deux mille francs par mois. Il échappe à tout contrôle et ne fournit que ce qui lui plaît, escamotant des bêtes grasses livrées au commerce noir, du grain, oubliant de déclarer la moitié de ses vaches laitières. Pour lui, aucune restriction dans les carburants. Il se livre, avec son tracteur, à un camionnage effréné, ce qu'il ne faisait pas avant le 10 mai 1940. Il use de son auto quand et comment il lui convient. Il parvient même à conduire à son frère, en France, du mobilier, du matériel, et du charbon dont manquent tant de pauvres gens. Pour cacher son jeu et se créer un alibi, ce triste personnage se vante d'avoir livré 100 quintaux de blé en surplus. Mais, qu'on établisse le compte des 750 quintaux récoltés en 1940, de l'orge battu et vendu la veille de la saisie, des 60 bœufs engraissés l'hiver dernier, ainsi que plus de 100 porcs.

Ce bel apôtre se figure que tous ses actes ne sont pas connus et enregistrés; il se figure qu'il échappera au châtiment qu'il mérite. Il croit qu'on ignore ses multiples voyages en France, où il a acheté une ferme pour dissimuler ses honteux bénéfices et échapper au fisc. C'est sans doute encore pour visiter cette acquisition qu'il s'est embarqué, le 10 juillet, dans l'auto de son copain Péterbrouck.

Continuez, Labaye, comme en février dernier, à monter à cheval, armé d'une perche, pour chasser de votre cour de pauvres femmes qui sollicitaient un secours. Continuez à trafiquer honteusement, avec le concours de l'ennemi et de vos copains connus. Si votre cadavre se balance un jour au plus haut arbre de vos bois, vous ne laisserez à vos fils, anciens combattants belges, qu'un nom couvert de honte.

... ...

Aujourd'hui, nous avons stigmatisé, sans nous écarter de la plus stricte vérité, la conduite de quatre individus qui ont bien mérité le pilori. Nous nous occuperons sous peu d'autres personnalités, masculines et féminines, dont les hauts faits sont tout aussi dignes de passer à la postérité.

V V V V V V V V V V

Ici, Radio-Belgique !

Et chaque soir, une voix toute proche, vous dit:

Courage, on les aura les Boches!